



ARC ÉNERGIES MAURIENNE

LISTE DES DELIBERATIONS Séance du conseil syndical du 20 mars 2024

Le vingt mars deux mille vingt-quatre à 18 heures 30, Le comité syndical s'est réuni 50, place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BORDON.

Les membres du comité syndical présents :

Gérard BORDON, Jean-Claude CHAPPELLAZ, Noël LACROIX, Jean-Michel STASIA, Philippe OLIVE, Romain CUGNET, Martine REFFET, Philippe BOST, Mathilde SONZOGNI, Martine MARTY, Martine POLTRON.

Absents excusés : Roberto SAILIS, José ACEBEDO CANDIL, Abdelhamid BELHADDAD, Annie BONNIVARD, Charles COSTEL, Isabelle BIETRIX, Philippe GIRARD.

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Philippe OLIVE

Date de Convocation : 13 mars 2024

Membres en exercice : 18

Présents : 9

Votants : 9

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibérations	Résultat du Vote
Délibération n°2024-003 : Approbation du compte administratif 2023	Approuvé à l'unanimité
Délibération n°2024-004 : Vote du compte de gestion 2023	Approuvé à l'unanimité
Délibération n°2024-005 : Affectation de résultats 2023 sur budget primitif 2024	Approuvé à l'unanimité
Délibération n°2024-006 : Vote du budget 2024	Approuvé à l'unanimité
Délibération n°2024-007 : Marché de liaison Sainte Marie de Cuines / Saint Avre	Approuvé à l'unanimité
Délibération n°2024-008 : à la convention de reconstitution des flux dans le cadre du remplacement de Saturne par Eveler avec la Régie électrique de Thônes	Approuvé à l'unanimité

Fait à Saint-Avre, le 20 mars 2024

Affiché le :

Le Président

Gérard Bordon